

Charlotte Misson

Fondatrice de Légum'attitude

Situation familiale: en couple.
2 filles (7 ans et 3 ans et demi)

► Parcours:

Laborantine, Charlotte Misson a fait de la recherche universitaire en pharmacologie à l'UCL. Elle a travaillé chez Baxter et Cosucra avant d'embrasser une carrière d'enseignante. Elle est actuellement professeur à l'Athénée de Mouscron et a lancé Légum'attitude, il y a 3 ans, avec son compagnon.

► L'entrepreneuriat: un souhait de longue date ou bien amené par les circonstances de la vie?

« C'était un projet commun, un projet de famille que nous partagions, mon compagnon et moi-même. Mais l'idée de départ était la mienne ; c'était un challenge qui rencontrait mon goût pour la démarche scientifique et la nature. Nous travaillons ici de manière naturelle, sans produits chimiques, toutes sortes de légumes ; nous ne sommes pas officiellement



« bio », mais on en suit le cahier des charges et tous nos fournisseurs de plants et graines sont bio. Nous livrons à domicile, le mercredi et le samedi après-midi ; le samedi matin, nous vendons nos produits lors du marché de Wez ».

► Organisation vie privée/vie professionnelle

« Je dois souligner, tout d'abord, que mon compagnon est un père moderne : il prend en charge, autant que moi, les tâches ménagères, les courses... Et nous nous organisons : l'un assure les livraisons pendant que l'autre s'occupe des enfants par exemple ; bien entendu, nous avons beaucoup de travail le mercredi après-midi et les week-ends. Parfois, les filles nous aident à récolter, elles aiment cela. Et puis, notre maison est située juste à côté de nos 30 ares de champs, alors, c'est confortable ! »

► Les femmes, mieux ou moins bien armées que les hommes dans l'aventure entrepreneuriale?

« C'est plus une question de personnalité que de genre ! Si elle est compétente, une femme sera crédible et respectée dans n'importe quel secteur selon moi ».

► Projets

« Nous avons beaucoup d'idées : on voudrait, prochainement, commencer les fruits. Et puis, nous réfléchissons aussi à transformer les invendus pour en faire des quiches et soupes et à développer une gamme de produits prêts à l'emploi comme des pots pour bébés. Et pourquoi pas devenir une ferme pédagogique ? Étant dans l'enseignement tous les 2, mon compagnon et moi-même, nous aimerions aussi exploiter cette piste pour apprendre aux plus jeunes à comprendre la nature... »

► Une devise?

« 100 % naturel, 0 % artificiel : elle reflète la manière dont nous produisons et consommons et l'esprit de notre famille... »

LÉGUM'ATTITUDE:

Rue de Loo, 5 c à Wez-Velvain
0492/66.96.97 - Facebook : Legum'attitude

Laure-Anne Dupriez

Fondatrice de PartenaiRH

Situation familiale: mariée.
Maman de Margot (6 ans) et Jeanne (4 ans)

► Parcours

« Après avoir décroché une licence en sciences économiques appliquées, j'ai débuté ma carrière en tant que consultante en intérim avant de rejoindre un important cabinet de recrutement. J'ai, ensuite, évolué au sein du département RH de grandes entreprises comme de PME, tant dans le secteur industriel que dans celui des services. »

► En 2017, forte d'une vingtaine d'années d'expérience dans le domaine des ressources humaines, vous avez opéré un virage professionnel en créant PartenaiRH. Quel a été le déclic?

« Après une période sans emploi qui a coïncidé avec l'arrivée de mes enfants, j'ai rencontré des personnes qui ont cru en moi et qui m'ont donné l'envie de me lancer. Quelques essais et tâtonnement sur le marché des petites entreprises m'ont fait réaliser que le besoin était bien réel et qu'en plus de faire quelque chose qui me plaisait, j'allais pouvoir



apporter une aide réelle aux responsables de ces sociétés. J'avais le sentiment que tous les éléments de ma vie étaient en train de s'aligner pour me permettre de construire un travail passionnant et en équilibre avec mes valeurs de vie. C'est ainsi qu'avec le soutien de Job'in, j'ai créé, quelques mois plus tard, PartenairRH, une société spécialisée dans la gestion du personnel pour les (T)PME. »

► Quelle incidence ce changement professionnel a-t-il eu sur votre quotidien de maman ?

« Il m'a offert une harmonie merveilleuse que je n'avais pas imaginée. Oui, je travaille davantage que par le passé. Oui, je porte seule le poids de certaines responsabilités. Oui, il m'arrive d'avoir du mal à m'endormir. Mais j'ai le sentiment d'avoir trouvé le parfait point d'équilibre entre ma vie privée et ma vie professionnelle. Grâce à la liberté d'organisation qui est aujourd'hui la mienne, je n'ai plus l'impression d'avoir deux pans qui s'opposent mais qui s'épousent harmonieusement. »

► Votre conjoint participe-t-il à cet équilibre ?

« Tout à fait. Il est à l'étranger une partie de la semaine, mais le mercredi, il se consacre pleinement aux enfants. J'en profite donc pour multiplier les rendez-vous professionnels. Les autres jours, j'ai la chance de pouvoir compter sur une chouette baby-sitter qui prend le relais lorsque j'ai une réunion plus tardive ou que je prends part à une soirée de networking. »

► À refaire... ?

« Sans hésiter, je sauterais à nouveau le pas. J'ai trouvé une paix intérieure qui profite à tout mon entourage. »

PARTENAIRH:

Rue de Suarlée, 4 à 5150 Floreffe
Tél. 0498/55.01.55 - l.dupriez@partenairh.be
www.partenairh.be

Gaëlle Gillard

Avocate associée au sein du cabinet Henry & Mersch

Situation familiale: en couple.

Maman d'Arthur (4 ans) et Valentine (1 an)

► Parcours:

« Après avoir décroché une licence en droit, j'ai rejoint le cabinet Henry & Mersch, en septembre 2008 pour y effectuer mon stage. Au terme de celui-ci, j'ai eu la chance de poursuivre ma carrière au sein du même cabinet. Spécialisée dans le droit de l'immobilier et de la construction, je me suis fait une place dans ce domaine qui permet de mêler le droit à la pratique. En 2016, alors que j'étais enceinte de mon deuxième enfant, j'ai ouvert un cabinet secondaire à Visé. Menée en accord avec le cabinet Henry & Mersch, cette ouverture représentait la possibilité de me rapprocher de mon domicile, mais aussi et surtout, d'une part importante de ma clientèle. En janvier 2018, enfin, j'ai eu l'opportunité de devenir associée du cabinet Henry & Mersch. Cela faisait 10 ans qu'il n'y avait pas eu de nouveau venu à la table des associés. Cette proposition sonnait donc comme une belle reconnaissance. »

► Sur les bancs des facultés de droit, les femmes sont majoritaires. Au sein des cabinets d'avocats, les femmes associées sont en revanche largement minoritaires. Pour quelles raisons, selon vous ?

« Au cours de nos études, le métier d'avocat nous a plus d'une fois été présenté comme difficile, tant au niveau de la disponibilité exigée, que des conditions financières. Le barreau reste toutefois un débouché important pour les étudiants, qui le voient malheureusement plus comme une formation de quelques années que comme une perspective réelle de

carrière. Dans ce contexte, la magistrature pouvait s'apparenter à une voie plus séduisante, laissant augurer des horaires plus stables, davantage compatibles avec une vie de famille. À l'époque, encore hésitante sur mon avenir professionnel, j'ai d'ailleurs passé (ndlr : et réussi) l'examen donnant accès à la magistrature. Un exercice qui, après réflexion, m'a finalement confortée dans l'idée de me lancer et de rester au barreau. »

► Quand on est à la fois jeune maman et avocate associée au sein d'un cabinet d'affaires, à quoi ressemble une journée type ?

« Il n'y a pas de journée type (rires). Mon compagnon est gérant d'une société de placement et de fabrication de châssis. Il affiche donc lui aussi des journées de travail bien remplies. Entre nos enfants et nos multiples engagements professionnels, il faut souvent jongler. Mais avec un minimum d'organisation, on y arrive ! »

► Y a-t-il des difficultés que vous aviez sous-estimées ?

« J'avais peut-être sous-estimé la difficulté de conserver du temps pour moi après toutes les obligations professionnelles et familiales. Avant de fonder une famille, je me suis investie dans plusieurs projets dont une activité politique et il me paraissait simple de tout combiner, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Pour que cela ne génère pas trop de frustration - et parce que je n'aime pas faire les choses à moitié - j'ai décidé de renoncer à certaines activités telles que mon poste de Conseillère CPAS à la Ville de Visé. Des choix nécessaires au maintien d'un juste équilibre. »

► À refaire... ?

« Je poserais les mêmes choix. Oui, le métier d'avocat est exigeant. Davantage que par le passé, peut-être, où l'avocat pouvait espérer qu'un client lui reste fidèle tout au long de sa carrière. Aujourd'hui, la concurrence est importante et les matières tellement diverses que nous ne pouvons prétendre tout faire, mais ce métier demeure passionnant. L'évolution technologique nous offre, par ailleurs, une flexibilité nouvelle nous permettant de prestre depuis la maison si on le souhaite, ce qui, en tant que jeune maman, n'est pas négligeable. Même si les femmes associées demeurent minoritaires, j'ai le sentiment que leur nombre est grandissant parmi les femmes de ma génération et j'espère qu'au sein du bureau, d'autres vont suivre. Cette évolution est donc particulièrement motivante et encourageante. »

CABINET D'AVOCATS HENRY & MERSCH:

Rue des Augustins, 32 à 4000 Liège - Tél. 04/252.21.33
Allée verte, 30 B/1 à 4600 Visé - Tél. 04/379.38.08
gaelle.gillard@henry-mersch.be - www.henry-mersch.be



Maman de deux jeunes enfants, Gaëlle Gillard est avocate associée au sein d'un cabinet d'affaires.